

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19129287

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le

19 SEP. 2019

Le greffier

N° d'entreprise : **0402 530 105**

Dénomination

(en entier) : **BRASSERIE DU BOCQ**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **rue de la Brasserie 4 à 5530 PURNODE**

**Objet de l'acte : RENOUELEMENT DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS, DE
L'ADMINISTRATEUR DELEGUE ET DU COMMISSAIRE**

Les actionnaires réunis lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juillet 2019 décident, à l'unanimité des voix présentes et/ou représentées, de renouveler les mandats des Administrateurs suivants pour une durée de 1 an échéant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2020 :

- Mr Jean KLUYSKENS, Bois de Néverlée, 2 à B-5020 TEMPLoux
- Mr Freddy DELVAUX, Bovenloweg, 8 à B-3010 LEUVEN
- Mr Laurent BELOT, Spaanse Lindebaan, 118 à B-1850 GRIMBERGEN
- Mr Stefan KEERSMAEKERS, Sasboslaan, 1 à B-8510 BELLEGEM
- Mr Franky NOTAERT, Meerstraat, 173 à B-1742 TERNAT
- Mr Dimitri DELCOURT, rue Haie Collaux, 11 à B-5530 SPONTIN

A l'unanimité des voix présentes et/ou représentées, l'Assemblée décide également de renouveler le mandat de Commissaire en le confiant à nouveau à la SCRL F.C.G., Réviseurs d'Entreprises rue de Jausse, 49 à 5100 Naninne, représentée par Monsieur Olivier RONSMANS, réviseur d'entreprises, pour une durée de 3 ans échéant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2022.

Lors de la séance du 21 août 2019 qui a suivi l'Assemblée Générale Ordinaire, le conseil d'Administration décide de nommer Mr Dimitri DELCOURT comme Administrateur Délégué pour une durée identique à celle de son mandat d'Administrateur.

Dimitri DELCOURT
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).